

A2S PATRIMOINE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 300 000 €

SIEGE SOCIAL : 1 CHEMIN DU PUI'S
17800 SALIGNAC SUR CHARENTE

793 807 793 RCS SAINTES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 24 DECEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 119 915,17 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- aux associés, à titre de dividendes, pour un montant de 30 000,00 €,
- le solde, soit 89 915,17 €, au compte « Autres Réserves ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres Réserves » est porté à 960 244,32 € et les capitaux propres de la Société sont d'un montant 1 290 244,32 €.

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 2,00 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter du 1^{er} janvier 2026.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

SA

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :

* l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;

* l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 50 000 euros pour les célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés du prélèvement. Le revenu fiscal de référence à retenir est celui de l'avant-dernière année précédant celle du paiement des dividendes. Il est indiqué sur l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu.

La demande de dispense du prélèvement prend la forme d'une attestation sur l'honneur dans laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur selon le cas à 50 000 euros ou 75 000 euros. La demande doit être envoyée avant le 30 novembre de l'année qui précède le paiement des dividendes.

=====

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 24 décembre 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 119 915,17 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- aux associés, à titre de dividendes, pour un montant de 30 000,00 €,
- le solde, soit 89 915,17 €, au compte « Autres Réserves ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres Réserves » est porté à 960 244,32 € et les capitaux propres de la Société sont d'un montant 1 290 244,32 €.

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 2,00 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution **à compter du 1^{er} janvier 2026.**

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Handwritten signature

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :

* l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;

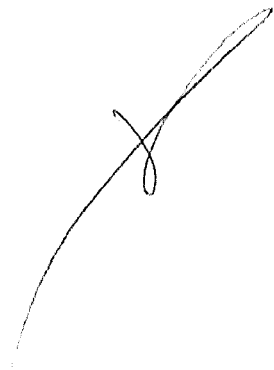
* l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 50 000 euros pour les célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés du prélèvement. Le revenu fiscal de référence à retenir est celui de l'avant-dernière année précédant celle du paiement des dividendes. Il est indiqué sur l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu.

La demande de dispense du prélèvement prend la forme d'une attestation sur l'honneur dans laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur selon le cas à 50 000 euros ou 75 000 euros. La demande doit être envoyée avant le 30 novembre de l'année qui précède le paiement des dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
M. Stéphane ARCHAMBAUD

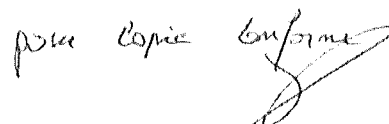


BILAN ACTIF

050 1201

A C T I F		01/07/2024 au 30/06/2025		Durée : 12 Mois	Ex.2024-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	134 636,00		134 636,00	134 636,00
	Constructions	814 574,00	134 696,64	679 877,36	707 706,51
	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
	Autres	48 407,09	24 539,68	23 867,41	28 046,30
	Immobilisations corporelles en cours	8 006,00		8 006,00	8 006,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	300 390,00		300 390,00	300 390,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
T O T A L I I		1 306 013,09	159 236,32	1 146 776,77	1 178 784,81
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES	7 589,70		7 589,70	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés				
	Autres	454 268,83		454 268,83	350 687,11
	Capital souscrit-appelé, non versé				
A C T I F C I R C U L A N T	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
C O M P T E S R E G U L	DISPONIBILITES	22 937,57		22 937,57	28 558,14
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	18,33		18,33	17,42
	T O T A L I I I	484 814,43		484 814,43	379 262,67
C O M P T E S R E G U L	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	T O T A L G E N E R A L (I+II+III+IV+V+VI)	1 790 827,52	159 236,32	1 631 591,20	1 558 047,48
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					

pour copie conforme



Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Arrêté au 30/06/2025

BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

050 1201

PASSIF		01/07/2024 au 30/06/2025	01/07/2023 au 30/06/2024
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : 300 000,00)	300 000,00	300 000,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	30 000,00	30 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	870 329,15	642 445,55
	REPORT A NOUVEAU		
PROVISIONS	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	119 915,17	257 883,60
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	1 320 244,32	1 230 329,15
DETTES (1)	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
COMPTES REGUL	TOTAL II		
	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	137 304,17	164 423,87
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	138 545,02	160 043,00
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 493,37	1 612,38
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	32 957,24	1 292,00
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	1 047,08	347,08
COMPTES REGUL	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
	TOTAL III	311 346,88	327 718,33
COMPTES REGUL	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 631 591,20	1 558 047,48
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

X

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

050 1201

RUBRIQUES	01/07/2024 au 30/06/2025	01/07/2023 au 30/06/2024
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	18 965,00	15 565,00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18 965,00	15 565,00
Dont export et livraisons intracommunautaires :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges		
Autres produits		0,40
TOTAL I	18 965,00	15 565,40
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	12 028,39	15 228,29
Impôts, taxes et versements assimilés	3 797,00	29 748,00
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	35 088,04	14 954,96
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	0,41	0,80
TOTAL II	50 913,84	59 932,05
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-31 948,84	-44 366,65
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUITE

050 1203

RUBRIQUES	01/07/2024 au 30/06/2025	01/07/2023 au 30/06/2024
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)	154 097,11	304 923,59
D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	154 097,11	304 923,59
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 233,10	2 673,34
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	2 233,10	2 673,34
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	151 864,01	302 250,25
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	119 915,17	257 883,60
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	173 062,11	320 488,99
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	53 146,94	62 605,39
BENEFICE OU PERTE	119 915,17	257 883,60
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		



DESIGNATION : SARL A2S PATRIMOINE
ACTIVITE : HOLDING
ADRESSE : 1 CHEMIN DU PUIT 17800 SALIGNAC SUR CHARENTE

PAGE 1

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025
dont le total est de 1 631 591.20 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 119 915,17 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Les notes et tableaux ci-après font partie Intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/10/2025.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

- constructions	L	30 ans
- matériel et outillage industriels	L	3,5 et 10 ans
- installations diverses	L	10 ans
- matériel de bureau	L	3, 4 ans
- mobilier de bureau	L	10 ans

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

pour copie conforme


Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

**MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION
ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains			134 636		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	814 574		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers		10 084		3 080
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		35 244		
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours			8 006		
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			1 002 544		3 080
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			300 390		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV			300 390		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				1 302 934		3 080
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains					134 636
	Constructions	Sur sol propre				814 574
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers				13 184
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				35 244
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours					8 006
	Avances et acomptes					
	TOTAL III					1 005 624
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					300 390
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV					300 390
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)						1 306 014

12

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	106 867	27 829		134 697
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	6 776	1 061		7 837
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique mobilier	10 505	6 198		16 703
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		124 148	35 088		159 237
TOTAL GENERAL (I+II+III)		124 148	35 088		159 237

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst.gales,agenc et am des const						
Inst. techniques et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

V

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DELLC DÉBITEURS	Créances rattachées à des participations							
	Prêts							
	Autres immobilisations financières							
	Cherents douteux ou litigieux							
	Autres créances clients							
	Créances représentatives de titres, primes			Provision pour dépréciation soigneusement constituée				
	Personnel et comptes rattachés							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
		Taxe sur la valeur ajoutée			917	917		
Autres impôts, taxes et versements assimilés								
Divers								
Groupe associés								
Débiteurs divers				460 941	460 941			
Charges constatées d'avance				18	18			
TOTAUX				461 876	461 876			
REVENUS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice				
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles								
Autres emprunts obligatoires								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine						
		à plus d'1 an à l'origine		137 304	28 445	74 961	33 898	
Emprunts et dettes financières divers								
Fournisseurs et comptes rattachés				1 493	1 493			
Personnel et comptes rattachés								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices							
	Taxe sur la valeur ajoutée			276	276			
	Obligations cautionnées							
	Autres impôts, taxes et assimilés			2 681	2 681			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
Groupe et associés				168 545	168 545			
Autres dettes				1 047	1 047			
Dettes représentatives de titres empruntés								
Produits constatés d'avance								
TOTAUX				311 346	202 487	74 961	33 898	
REVENUS	(1)	Emprunts consentis en cours d'exercice			(2)	Montant des divers emprunts et dettes constatés auprès des établissements de crédit et des banques		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		26 971				

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	18,33	
TOTAL	18,33	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18,33	
--	-------	--

18

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
168845 Int courus/empr + 2 ans	1 028,56
TOTAL	1 028,56
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	1 282,51
TOTAL	1 282,51
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
448600 Etat charges a payer	2 681,00
TOTAL	2 681,00
AUTRES DETTES	
468600 Divers charges a payer	347,08
TOTAL	347,08
TOTAL DES CHARGES A PAYER	5 339,15